

8 juin 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les efforts en faveur des personnes handicapées, à Paris le 8 juin 2011.

Mesdames et Messieurs,

Il y a trois ans, presque jour pour jour, j'étais venu installer la première conférence nationale du handicap. Je suis très heureux de revenir aujourd'hui devant vous pour cette deuxième édition. Nous avons fait ensemble le premier bilan de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005, cette loi qui est devenue notre référence commune, pour mesurer les progrès réalisés, et surtout le chemin qui reste à parcourir.

Je m'étais engagé à construire une société où nul ne serait laissé au bord du chemin, une société où chacun trouve sa place, une société où la différence est reconnue comme une richesse à mettre en valeur.

Se mobiliser pour les personnes handicapées n'est pas une démarche comme les autres. C'est une action qui vient consolider les fondements de la République. Vous qui êtes réunis aujourd'hui, vous incarnez la solidarité la plus essentielle, celle qui s'adresse aux citoyens les plus fragiles, celle qui manifeste notre respect pour l'humanité et la fraternité qui l'accompagne. Vous incarnez la force du lien social à l'endroit de ceux qui en n'ont le plus besoin.

Pour fixer le cap des 3 années à venir, nous devons faire ensemble le bilan, un bilan lucide, un bilan franc, de nos engagements collectifs. Le chantier est immense. Je sais vos attentes, je connais vos préoccupations, je mesure votre impatience. Mais si nous regardons le chemin parcouru depuis 2008, il y a beaucoup de victoires, petites et grandes, qui doivent nous encourager à poursuivre notre action.

Depuis 4 ans, la Nation a fait un effort sans précédent en direction des personnes handicapées. En 2010, l'effort financier que la collectivité consacre aux personnes handicapées a dépassé 36 milliards d'euros. Depuis 2007, malgré une crise d'une violence inouïe, ce budget pour les handicapés a augmenté de 15%. La France entière s'est mobilisée, depuis les collectivités locales jusqu'à l'Etat, dont le budget consacré aux personnes handicapées a augmenté de 6% chaque année depuis 2007, 6% chaque année depuis 2007 et ceci alors que la progression des dépenses de l'Etat était limitée strictement à l'inflation. C'est une mobilisation considérable, c'est une mobilisation indispensable.

Cette progression a permis que chaque type de handicap soit mieux pris en compte : je songe, chère Roselyne, chère Marie-Anne, au plan autisme, au plan pour les déficients visuels, ou encore à celui pour les déficients auditifs.

Le projet de société auquel nous croyons, c'est celui qui offre aux personnes handicapées des conditions de vie dignes. Et naturellement, qu'il n'y a pas de dignité s'il n'y a pas des moyens de vivre décents.

Voilà pourquoi, alors même que nous avons traversé la crise la plus grave que le monde ait connue depuis un siècle. Je ne sais pas si nos compatriotes ont conscience de la gravité de la crise dont nous sortons à peine, que le monde n'avait jamais connu. Malgré cette crise, nous avons tenu notre promesse de revaloriser l'allocation adulte handicapé de 25%. Les pressions étaient multiples, je vous le dis, Mesdames et Messieurs. Je ne vous le dis pas du tout pour que vous nous en remerciez, je ne le dis pas du tout pour que l'on s'en glorifie, même avec 25% de plus, l'AAH, ce n'est pas le confort. Je vous le dis pour que vous compreniez les tensions auxquelles nous avons dû faire face pour tenir cet engagement de plus de 25%, y compris

auxquelles nous avons dû faire face pour tenir cet engagement, de plus de 25%, y compris l'année où l'Etat a perdu en quelques mois, 22% de recettes fiscales. Malgré cela, la promesse est tenue. Je tiens beaucoup au respect des engagements. Je l'ai fait non pas parce que je l'avais promis, je l'ai fait parce que c'est juste. Mais j'aurais pu m'abriter derrière la crise. D'autres pays, je pense à la Grande-Bretagne, ont réduit les allocations. Les personnes handicapées ne peuvent pas être la variable d'ajustement.

La revalorisation de l'AAH, c'est un effort total de 1,4 milliard d'euros depuis 2007. Et naturellement, je vous confirme, je vous l'annonce, que l'échéance de 2012 sera tenue. En 2012, l'AAH sera de 25% plus élevée qu'en 2007.

Nous avons également tenu les engagements pris en 2008 pour un accompagnement tout au long de la vie des personnes handicapées. Je pense aux créations de place dans les établissements et services pour les personnes handicapées : en 3 ans, plus de la moitié ont été autorisées, c'est 26 000 nouvelles places pour les enfants et pour les adultes. Plus d'un tiers des 10 000 places prévues dans les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) sont aujourd'hui ouvertes.

Quant aux créations de places d'accompagnement en milieu ordinaire de vie, nos objectifs seront tenus en 2011, avec 4 600 nouvelles ouvertures de places en projet. Comprenez-moi, en vous disant ça, je mesure le retard qu'avait pris la France et je mesure les efforts qu'il y a à faire encore. Mais vous qui vous battez au quotidien, pour ceux que vous représentez, vous devez aussi mesurer l'effort de la collectivité.

Vous savez que j'ai toujours placé la valeur travail au cur du lien social et de l'accompagnement individuel. Alors il ne saurait être question que les personnes souffrant d'un handicap ne puissent pas, à la mesure de leurs possibilités, accéder à l'emploi et à la formation professionnelle.

L'emploi est pour les personnes handicapées, comme pour tous nos concitoyens, une priorité. Elle l'est d'autant plus qu'au handicap s'ajoutent souvent le manque de formation initiale et la difficulté d'accéder à la formation continue. C'est pour lever ces obstacles que nous vous avons proposé en 2008 un Pacte pour l'emploi.

Le premier de nos objectifs était de revaloriser le travail des personnes handicapées. Désormais, il est donc possible de cumuler l'allocation adulte handicapé (AAH) avec le revenu d'une activité. Il n'était pas normal, il n'était pas juste qu'une personne handicapée qui choisit de prendre un emploi ne gagne pas plus qu'avant de travailler !

Nous nous étions aussi engagés à mieux accompagner les personnes handicapées vers l'emploi. Désormais, toute personne qui demande l'allocation adulte handicapé se voit proposer un bilan professionnel.

Pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement renforcé, nous avons demandé que les Cap emploi prennent le relai. Il faut renforcer leur action. Je vous annonce que l'objectif de 70 000 personnes handicapées accompagnées sera renouvelé cette année, comme en 2010. Quand un système a fait ses preuves, il faut le renforcer, avec une convention dans la durée et en reconnaissant sa mission de service public.

Parallèlement, nous avons ouvert l'accès à la formation, en supprimant la limite d'âge pour les apprentis handicapés. Depuis 2005, le nombre de personnes handicapées bénéficiant d'une formation a augmenté de 70%.

Il fallait également encourager les entreprises à s'ouvrir davantage aux personnes handicapées. Nous l'avons fait en simplifiant et en assouplissant les procédures de recrutement. Aujourd'hui, notre engagement, avec Xavier BERTRAND, porte ses fruits : une entreprise sur deux atteint ou dépasse l'objectif de 6% de salariés handicapés. Nous sommes à mi-chemin. Bien sûr ce n'est pas suffisant, mais nous avons tous œuvré pour que cela avance.

Il est indispensable que les entreprises se mobilisent pour recruter et pour aménager les postes de travail. De son côté, l'Etat s'engage à moderniser le secteur du travail adapté et protégé. Je confie à Xavier BERTRAND la mission de développer, dès l'an prochain, 1 000 postes supplémentaires par an dans les entreprises adaptées, dont bénéficient aujourd'hui 33 000 personnes handicapées.

Une société solidaire, je sais bien qu'elle se construit dans les esprits. A ce titre, l'école -- M. le

ministre de l'Education nationale - joue un rôle central. C'est elle qui ouvre l'avenir aux enfants handicapés : elle donne à certains des qualifications pour un emploi futur, à d'autres elle donne la capacité de progresser chaque jour, la capacité d'être socialisés. A tous, elle offre les moyens de construire un projet de vie autonome. Avec l'avenir de ces enfants, ce qui se joue à l'école, c'est l'avenir de notre société.

C'est Tahar BEN JELLOUN qui a très bien écrit que « la nature crée des différences. La société en fait des inégalités ». Tahar BEN JELLOUN qui lui-même -- on ne va pas trahir un secret -- a un jeune enfant trisomique. Je me permets de le dire non pas pour faire une indiscretion mais parce que lui-même l'a dit. J'en ai souvent parlé avec lui. C'est donc dès l'école que nous devons faire mentir les faux déterminismes. Le regard change quand les enfants ont appris, dès leur plus jeune âge, le respect et l'ouverture à l'autre.

Nous devons donc permettre aux élèves handicapés d'aller à l'école, simplement ALLER à l'école, comme tous les autres enfants.

J'ai voulu que la France soit exemplaire en ce domaine. Notre politique a été énergique et résolue : aujourd'hui 200 000 enfants handicapés sont inscrits à l'école de la République. Ce sont 50 000 de plus qu'en 2005.

Notre effort ne se relâchera pas, puisque 10 000 enfants handicapés nouveaux rejoignent les rangs de l'école à chaque rentrée scolaire. Et je m'en réjouis. Je m'en réjouis pour eux mais je m'en réjouis également pour les enfants qui n'ont pas de handicap et pour lesquels c'est une richesse de pouvoir connaître la réalité du handicap chez l'autre, ce handicap qui doit rapprocher et non pas séparer.

Nous avons réussi à intégrer un plus grand nombre d'enfants dans le système scolaire. Mais il ne suffit pas de leur ouvrir les portes de l'école.

Nous devons maintenant nous concentrer sur la qualité de l'accompagnement qu'ils y reçoivent. Je sais que beaucoup de familles, et beaucoup d'enfants, sont usés par le caractère aléatoire des réponses aux demandes d'accompagnement, par l'instabilité des prises en charge, par l'iniquité, souvent, entre les départements et les établissements.

C'est dans ce but que j'ai confié une mission à Paul BLANC, je le remercie, qui vient de me remettre un rapport très éclairant, avec un grand nombre de propositions que nous allons suivre. La première d'entre elles, c'est l'identification des véritables besoins d'accompagnement. Je parlais d'iniquité, d'aléas, d'instabilité. Paul BLANC nous dit dans son rapport à quel point l'évaluation individuelle des besoins doit être renforcée pour remédier à ces disparités et privilégier une approche qualitative, pour définir le véritable besoin d'accompagnement en fonction de la situation du jeune et du retentissement du handicap dans sa vie.

Toujours dans cette logique de qualité, nous recruterons dès la rentrée 2011 des auxiliaires de vie scolaire plus nombreux, mieux formés, mieux payés et disposant de véritables perspectives de carrière. A chacun d'eux, nous proposerons une vraie formation leur permettant d'assumer leur responsabilité au contact des enfants et un véritable contrat d'assistant d'éducation. C'est un investissement financier immense pour l'Etat, mais il me tient particulièrement à cœur, parce qu'il est nécessaire et parce qu'il est juste. En dépit des contraintes budgétaires, j'ai souhaité que nous affections à cet objectif des moyens supplémentaires, cher Luc CHATEL, sur plusieurs années.

Je souhaite également que nous construisions avec les associations des passerelles pour ces assistants d'éducation. Depuis 2009, le secteur associatif intervenait trop peu pour assumer ces fonctions d'accompagnement. Parce que le cadre juridique et financier n'était pas propice à cette intervention. Je reste pourtant persuadé que ce dispositif a un sens, et qu'il peut permettre à des personnes qui se sont investies pendant 6 ans, et qui ont acquis des compétences, de poursuivre sur cette voie. Je demande donc à Roselyne BACHELOT à Luc CHATEL et à Marie-Anne MONCHAMP de reprendre les travaux pour définir les modalités d'un partenariat stable entre les associations et les établissements scolaires. Les associations sont les bienvenues dans l'école de la République et, s'il le faut, je n'hésiterai pas à le rappeler.

Ainsi, nous allons rompre avec le recours aux contrats aidés, qui, il est vrai, nous ont permis de faire face à l'augmentation très forte des besoins, mais qui ne permettent pas d'assurer un

accompagnement de qualité. Paul BLANC a posé un diagnostic clair et nous allons donc suivre dès la rentrée prochaine ses recommandations. Au fond, nous ne sommes pas dans le « toujours plus », mais dans une solution adaptée aux besoins des enfants, toujours mieux.

Je demande à Luc CHATEL de prendre toutes les dispositions nécessaires pour déployer rapidement ce nouveau mode d'accompagnement dans le souci de la qualité, de la stabilité, et de la visibilité pour les parents. C'est une priorité majeure de la rentrée de septembre 2011, si vous le voulez bien, je ferai le point, avec les associations, après cette rentrée, pour voir si nous avons été au rendez-vous.

Nous devons également songer à ce qui vient après l'école, lorsqu'un enfant handicapé devient adulte : quelles solutions pouvons-nous alors lui proposer, à lui et à sa famille ? Il s'agit d'un cap extrêmement difficile, source d'angoisse, parce que lorsque le jeune handicapé vieillit, ses parents se disent : « qu'est-ce qu'il va se passer après nous ? ». C'est un cap qui cristallise les résistances de notre société face au handicap. C'est ce que montre très bien la philosophe Julia KRISTEVA dans le livre « Leur regard perce nos ombres », le recueil de sa correspondance avec le fondateur de l'Arche. Nous devons réfléchir à la question des étapes de la vie et à la continuité des engagements.

N'oublions pas le sens de notre action : ouvrir la Cité pour chacun, quel que soit son handicap et quel que soit son âge. Déjà, les mentalités évoluent, les regards changent. Nous avons des exemples fantastiques.

Je pense à ce sprinter, PISTORIUS, équipé de deux prothèses : et qui est en train de défier les coureurs du circuit traditionnel, en révélant les possibilités inouïes que nous ouvre la technologie quand elle est, comme chez lui, associée à une volonté indomptable. C'est vrai dans le domaine de l'art. Je pense à Aimé MULLINS, elle aussi ancienne athlète, qui prouve qu'une personne handicapée peut incarner l'idéal de beauté pour les créateurs de mode comme pour le grand public.

Je pense à Serge VAN BRACKEL, qui, seul sur scène, déjoue la prison des étiquettes, en faisant rire des 3 lettres qui lui sont imposées, « IMC » comme infirme moteur cérébral.

Vous me direz que ce sont des exemples rares, mais ces exemples sont des encouragements et ces exemples sont des symboles, oui, c'est possible pour toutes les personnes handicapées.

J'ai félicité notre équipe paralympique pour ses succès aux Jeux de Pékin. Et comme tous les Français, j'ai admiré Philippe CROIZON, amputé des 4 membres, qui a traversé la Manche à la nage. Je l'ai reçu et cela m'a beaucoup appris de parler avec lui.

Tout récemment, j'ai reçu le témoignage d'une mère de famille dont le fils, paralysé à la suite d'un grave accident de la route, avait perdu goût à la vie. Elle m'a raconté qu'en voyant un reportage sur Philippe CROIZON, son enfant a retrouvé l'envie d'accomplir de grandes choses, pas forcément des exploits médiatiques, simplement des objectifs personnels, qui donnent un sens à la vie de chacun d'entre nous.

Je pense à ces mères déficientes visuelles qui se réunissent autour d'Edith THOUILLIE pour apprendre à s'occuper d'un tout petit, et, avant tout, à faire confiance à leur amour maternel. Chaque personne handicapée doit pouvoir avoir un projet et se réaliser au travers de ce projet. C'est la rencontre d'une volonté individuelle et de la volonté collective de la Nation et cela est notre devoir de donner à chacun les moyens de ce projet.

Car pour mener de grands desseins, il faut d'abord surmonter des difficultés concrètes, petites au regard du désir qui vous porte, mais qui peuvent devenir immenses si elles ne sont pas résolues. C'est pourquoi l'accessibilité est un domaine primordial, sur lequel nous devons faire porter tous nos efforts. J'ai bien conscience que la mise aux normes n'est pas un objectif en soi. L'objectif, c'est la participation à la société, c'est la capacité d'agir, l'objectif, c'est la mixité des publics. Les personnes handicapées sont encore trop nombreuses à ne pas avoir accès aujourd'hui au sport, à la culture, au logement, aux transports.

Dois-je rappeler que notre horizon est 2015 ? Je ne céderai pas sur cette échéance. Ce serait une étrange façon de gouverner que de se fixer un objectif ambitieux, puis de reculer l'exigence au fur et à mesure qu'on s'en approche ! Il ne nous reste donc plus que 3 ans, faisons de chaque jour une journée utile. Ne laissons pas les bras croisés inventifs, innovants, déterminés.

une journée utile. ne baissons pas les bras, soyons inventifs, innovants, déterminés.

Pour accompagner les progrès de l'accessibilité, j'ai demandé un effort exceptionnel du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHP) : 150 millions d'euros seront débloqués pour rendre accessibles les écoles de la fonction publique, et aménager davantage de postes pour les agents handicapés, tout particulièrement dans les petites communes.

La politique du handicap ne concerne pas seulement les personnes handicapées, ni même les quelque 20 millions de Français qui ont un membre de leur famille ou un proche handicapé. Elle nous concerne tous parce que les difficultés auxquelles nos compatriotes handicapés sont confrontés révèlent le chemin qui nous reste à parcourir pour construire une société tout simplement humaine.

Sur ce chemin, les personnes handicapées elles-mêmes, les familles et toutes les associations ont un rôle essentiel que je tiens bien sûr à saluer.

Sans les associations votre rôle de précurseur, votre rôle d'aiguillon, votre insatisfaction structurelle et normale, cela oblige les pouvoirs publics à avancer et c'est cela la démocratie.

J'ai entendu à cet égard les craintes des associations concernant le projet de décret sur le fonctionnement des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. J'ai donc demandé à Roselyne BACHELOT et Marie-Anne MONTCHAMP de surseoir à la publication de ce texte d'en renégocier le contenu, notamment l'article 3, en veillant à clarifier le rôle de chacun, comme le prévoit la loi de 2005. On a suffisamment de difficultés, vous et nous, à résoudre, ne créons pas de difficulté. S'il y a un malentendu, prenons le temps d'en discuter. Dans le même esprit, je souhaite que l'on valorise davantage encore l'implication des acteurs de terrain. Je veux notamment saluer la façon dont les associations se sont pleinement approprié les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Pour que chacune devienne véritablement la maison des personnes handicapées, nous devons améliorer leur fonctionnement. Tel est le sens des propositions du sénateur Paul Blanc, propositions qui ont mon soutien et qui seront examinées par le Sénat avant la fin de ce mois. Et je sais que ce texte doit beaucoup aux travaux des associations.

Mesdames et messieurs comme je vous le disais en commençant mon intervention, se mobiliser pour les personnes handicapées n'est pas une démarche comme les autres. Notre mobilisation collective est cruciale il s'y joue la vision que nous avons de l'avenir et de la place de l'homme dans cet avenir.

Voilà pourquoi le Gouvernement s'est récemment opposé aux modifications que certains souhaitaient apporter aux lois de bioéthique. Le progrès, ce n'est pas d'avancer vers une humanité toujours plus perfectionnée, suivant un modèle unique érigé en idéal. Ce n'est pas ma conception, je crois à la diversité.

Je suis convaincu que nos difficultés, nos faiblesses, nos différences, sont finalement au cur de ce qui nous rend plus humains et qu'elles nous enrichissent. Quand on voit le handicap de l'extérieur, on a l'impression que c'est l'étranger, c'est l'autre, c'est tellement éloigné. Et quand on y réfléchit, on s'aperçoit que la personne handicapée, cela aurait pu être soi-même. Elle est nous-mêmes. La seule différence, c'est qu'elle a rencontré le destin, la maladie, l'accident, la génétique, le hasard. Cela peut arriver à tout le monde d'une minute à l'autre, sans prévenir, sans tenir compte des sexes, du statut social, de la région, avec une brutalité inouïe. S'occuper des personnes handicapées, c'est s'occuper de chacun de nous.

Je vous parlais tout à l'heure des enfants handicapés. Une fois le choc passé de la découverte du handicap de son enfant, je sais la richesse formidable, qu'amène un enfant handicapé dans une famille, combien de tendresse, d'affection, de bonheur authentique. Beaucoup m'en ont parlé, j'ai beaucoup discuté avec des familles. Je sais que c'est aussi une charge très forte pour les parents et c'est pourquoi, j'ai toujours veillé à ce que l'école de la République ouvre ses portes à ces enfants handicapés et à leurs familles. Je comprends l'injustice, la colère, l'indignation, que l'on peut ressentir quand on a un enfant handicapé qui a besoin d'attentions, de soins, et que l'on n'arrive pas à lui trouver une place dans un établissement. Je vois aussi l'étendue de la méconnaissance du handicap, la peur, la crainte du travail en plus pour les professionnels qui

sont là. C'est pourquoi je tiens à ce que l'on améliore la formation des accompagnants, des assistants.

Je voudrais que vous compreniez que pour moi, ce n'est pas un dossier comme les autres. Et j'ai bien conscience que la façon dont on considère, dont on intègre, dont on s'occupe des personnes handicapées, révèle l'humanité de la société.

Vous le savez, je dis ce que je pense. Toute la journée, je vois des demandes où le mot solidarité revient en permanence car c'est une caractéristique de notre pays que chacun estime d'avoir le droit à la solidarité tout de suite. Je pense que l'exigence du monde du handicap est certainement la plus justifiée et c'est pourquoi, j'ai souvent rencontré les dirigeants de vos associations, c'est pourquoi j'ai toujours compris l'impatience qui est la vôtre, parce qu'à votre place, j'aurais la même impatience, je la comprends.

Si j'ai fait le bilan de ce que nous avons engagé ensemble, ne croyez nullement que cela soit parce que nous sommes auto-satisfaits. Je mesure le chemin qui reste à accomplir. Mais j'ai voulu vous dire cela, parce que c'est aussi un message d'espoir pour vous que de montrer que tout n'est pas mensonge, tout n'est pas parole en l'air, tout n'est pas promesse factice : il y a des engagements qui sont tenus. Votre travail est utile, votre colère, votre impatience portent des fruits. Ce que nous avons fait, c'est votre bilan et le chemin parcouru, c'est le fruit de votre action aussi. C'était ce message d'espoir que je voulais partager avec vous.

Je vous remercie.